

20230427

Étude sur le remplacement du chauffage – l'EnDK lance un nouveau site Internet

Les émissions de CO2 des bâtiments ont continuellement diminué depuis 1990. Le secteur du bâtiment maintient ainsi le cap pour atteindre l'objectif «zéro émission nette» d'ici 2050. La responsabilité en incombe pour l'essentiel au «Modèle de prescriptions énergétiques des cantons» (MoPEC). Comme le montre une étude récente, les exigences dans le domaine du remplacement des installations de chauffage formulées dans le MoPEC 2014 sont déterminantes. Les conclusions de l'enquête sont essentielles pour l'orientation future des prescriptions cantonales dans le domaine du bâtiment. Les bâtiments en Suisse évoluent. Ils produisent de l'électricité et de la chaleur, stockent l'énergie et deviennent la «station-service» de nos véhicules. Bref, les bâtiments deviennent un hub énergétique. L'EnDK vient de lancer une nouvelle plate-forme Internet aujourd'hui afin d'illustrer cette évolution et de permettre aux spécialistes et néophytes intéressés de mieux comprendre la politique cantonale du bâtiment.

[Lien vers le communiqué de presse et l'étude](#)

[Lien sur hub énergie bâtiment](#)